

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 janvier 2024 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur HUET Bruno ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES Patrick
- Madame HENRY Evelyne ayant donné pouvoir à Monsieur REMONDIN Marc
- Monsieur HARDY Nicolas, absent
- Monsieur GERVIN Ludovic, absent

M. le Maire demande de bien vouloir ajouter deux points à l'ordre du jour: Création d'un poste de secrétaire à temps partiel et décision modificative Ces propositions d'ajout de ces point sont acceptées à l'unanimité.

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 novembre 2023

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

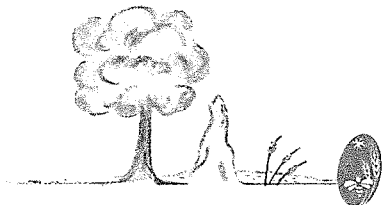
II) Point financier

1 – Décision modificative

Les provisions pour les intérêts des emprunts prévues lors de la construction du budget 2023 l'ont été avec les chiffres reçus de nos banques. Il s'avère que le montant est légèrement supérieur à ce qui avait été prévu.

Il en est de même pour la partie capital. De ce fait, il faut alimenter les lignes spécifiques afin de pouvoir payer ces sommes. Ces actions n'impactent pas le montant global du budget. Il s'agit d'un rééquilibrage entre des lignes budgétaires.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy



Décision modificative N°4		
Fonctionnement		
60633	Fournitures de voirie	-700
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700
Investissement		
231	Immobilisations corporelles en cours	-2400
1641	Emprunts en euros	2400

Virement de crédits		Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D22	dépenses imprévues de fonctionnement	1500	
D6611	intérêts réglés à échéance		1500

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2 – Révision du montant des loyers des logements communaux

Lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2023, les nouveaux montants de loyers ont été votés, avec mise en place au 1^{er} janvier 2024. Sur le document officiel, une erreur est apparue sur la date. De ce fait, il est demandé de redélibérer sur ce point. Il est proposé au conseil de retenir :

<i>Adresse</i>	<i>A partir du 1^{er} janvier 2024</i>
02 rue de Courcelles	786,26 €
02 bis rue de Courcelles	629,38 €
04 rue de Courcelles	682,02 €
06 rue de Courcelles	315,00 €
08 rue de Courcelles	365,35 €
08 bis rue de Courcelles	365,35 €
10 rue de Courcelles	362,39 €
12 rue de Courcelles	373,22 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy





3 – Refacturation de l'eau des logements communaux

Afin de pouvoir refacturer la consommation d'eau aux locataires résidants au 2, 2bis, 4, 6, 8, 8 bis, 10 et 12 rue de Courcelles, il faut déterminer le prix du M3 d'eau. Celui-ci est réévalué une fois par trimestre, en fonction de la facturation de la société Suez. Après échanges, le prix du M3 d'eau est fixé à 6,89 € pour la période de juillet 2023 à décembre 2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

III) Affaires générales:

4-Modification du tableau des effectifs

Suite à la démission de la secrétaire de Mairie, les activités sont réalisées actuellement par des secrétaires de remplacement. Dans l'attente du remplacement par une personne titulaire du poste, et afin de continuer la gestion de la partie administrative, il est proposé de créer un poste de secrétaire administrative avec une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Cet ajout de poste sera pris en compte dans le tableau des effectifs.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

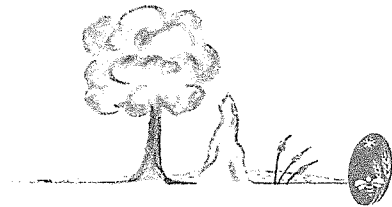
IV) Questions diverses:

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire.
Patrick PAGES.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecey



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 janvier 2024 à 19H30

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur HUET Bruno ayant donné pouvoir à Monsieur PAGES Patrick
- Madame HENRY Evelyne ayant donné pouvoir à Monsieur REMONDIN Marc
- Monsieur HARDY Nicolas, absent
- Monsieur GERVIN Ludovic, absent

M. le Maire demande de bien vouloir ajouter deux points à l'ordre du jour: Création d'un poste de secrétaire à temps partiel et décision modificative Ces propositions d'ajout de ces point sont acceptées à l'unanimité.

Madame GOURIO Lorène est désignée secrétaire de séance.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 novembre 2023

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 2023 est adopté à l'unanimité.

II) Point financier

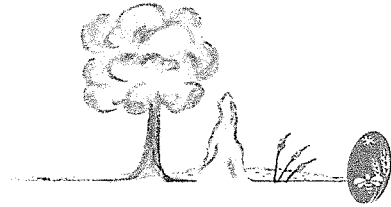
1 – Décision modificative

Les provisions pour les intérêts des emprunts prévues lors de la construction du budget 2023 l'ont été avec les chiffres reçus de nos banques. Il s'avère que le montant est légèrement supérieur à ce qui avait été prévu.

Il en est de même pour la partie capital. De ce fait, il faut alimenter les lignes spécifiques afin de pouvoir payer ces sommes. Ces actions n'impactent pas le montant global du budget. Il s'agit d'un rééquilibrage entre des lignes budgétaires.

Arrondissement d'Evry - Canton de Mennecy





Décision modificative N°4		
Fonctionnement		
60633	Fournitures de voirie	-700
66111	Intérêts réglés à l'échéance	700
Investissement		
231	Immobilisations corporelles en cours	-2400
1641	Emprunts en euros	2400

Virement de crédits		Diminution de crédits ouverts	Augmentation de crédits ouverts
D22	dépenses imprévues de fonctionnement	1500	
D6611	intérêts réglés à échéance		1500

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2 – Révision du montant des loyers des logements communaux

Lors du Conseil Municipal du 19 octobre 2023, les nouveaux montants de loyers ont été votés, avec mise en place au 1^{er} janvier 2024. Sur le document officiel, une erreur est apparue sur la date. De ce fait, il est demandé de redélibérer sur ce point. Il est proposé au conseil de retenir :

<i>Adresse</i>	<i>A partir du 1^{er} janvier 2024</i>
02 rue de Courcelles	786,26 €
02 bis rue de Courcelles	629,38 €
04 rue de Courcelles	682,02 €
06 rue de Courcelles	315,00 €
08 rue de Courcelles	365,35 €
08 bis rue de Courcelles	365,35 €
10 rue de Courcelles	362,39 €
12 rue de Courcelles	373,22 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



3 – Refacturation de l'eau des logements communaux

Afin de pouvoir refacturer la consommation d'eau aux locataires résidants au 2, 2bis, 4, 6, 8, 8 bis, 10 et 12 rue de Courcelles, il faut déterminer le prix du M3 d'eau. Celui-ci est réévalué une fois par trimestre, en fonction de la facturation de la société Suez. Après échanges, le prix du M3 d'eau est fixé à 6,89 € pour la période de juillet 2023 à décembre 2023.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

III) Affaires générales:

4-Modification du tableau des effectifs

Suite à la démission de la secrétaire de Mairie, les activités sont réalisées actuellement par des secrétaires de remplacement. Dans l'attente du remplacement par une personne titulaire du poste, et afin de continuer la gestion de la partie administrative, il est proposé de créer un poste de secrétaire administrative avec une durée hebdomadaire de travail de 20 heures. Cet ajout de poste sera pris en compte dans le tableau des effectifs.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

IV) Questions diverses:

Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire.
Patrick PAGES.